



## Avis ou propos diffamatoire ?

Par **adesse**, le **27/09/2016** à **14:55**

Bonjour

Voilà, j'ai déposé un avis sur Google et l'entreprise me parle de propos diffamatoires.

Ces propos ne sont que la réalité des faits.

Peuvent-ils être considérés comme une diffamation ?

<https://g.co/kgs/bYSeI2>

Par **tomrif**, le **27/09/2016** à **15:44**

bonjour,

il y a eu des décisions de justice parfois surprenantes, mais je serais extrêmement étonné, si une très éventuelle décision de première instance trouvant [qu'il y a diffamation](#) résistait à un appel puis à un pourvoi en cassation.

la prescription est de 3 mois alors essayez de gagner du temps pour avoir un argument de plus devant un tribunal.

un avis négatif pose problème à l'entreprise, il est donc très courant qu'elle tente de le faire enlever et menace de poursuites judiciaires.